Service scolaire
4, Place Albert Rey - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél : 04 79 25 74 07
E-mail : resa-perisco@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

FICHE INDIVIDUELLE
PRE-INSCRIPTION ECOLE ELEMENTAIRE
ANNEE SCOLAIRE 202__/202__

L'Enfant

Date d'entrée à l'école : ☐ rentrée de septembre ☐ autre (précisez) : …../…../……

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : **F** ☐ **M** ☐.

Date de naissance : ..... Lieu de naissance (Ville & département) : .....

Adresse complète : .....

L'enfant réside : ☐ chez les parents ☐ chez ses tuteurs si garde alternée : ☐ chez le père ☐ chez la mère

Classe prévue à la rentrée scolaire : ☐ CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐ ULIS

A titre informatif, utiliserez-vous les accueils périscolaires suivants : ☐ garderie matin ☐ cantine ☐ garderie soir

La Famille

Situation de famille des parents : ☐ mariés ☐ pacsés ☐ vie maritale ☐ divorcés ☐ séparés ☐ veuf

Mère (ou Représentant légal) Autorité parentale : Oui ☐ Non☐

Nom de jeune fille : .....

Nom marital : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Profession : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....

.....

.....

N° de téléphone domicile : .....

N° tél. portable .....

N° de tél. professionnel : .....

Courriel .....

Père Autorité parentale : Oui ☐ Non ☐

Nom de famille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Lieu de naissance : .....

Profession : .....

Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....

.....

.....

N° de téléphone domicile : .....

N° tél. portable .....

N° de tél. professionnel : .....

Courriel .....

Pour l'Education Nationale : ☐ autorise à communiquer ses adresses postales et courriel / ☐ n'autorise pas

La Fratrie

Nombre de frères et sœurs de moins de 12 ans : ……
Précisez Prénom, Nom (si différent), année de naissance et école fréquentée :

Prénom (Nom si différent)	Année de naissance	Ecole fréquentée

DATE : le **SIGNATURE :**

LISTE DES DOCUMENTS ORIGINAUX A JOINDRE IMPERATIVEMENT (envoi par mail au format PDF)

☐ Un justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture de téléphonie mobile exclue) :
facture de gaz, eau, électricité, facture de téléphonie fixe, relevé d'imposition.
☐ Le carnet de santé de l'enfant
☐ Le livret de famille
☐ Certificat de radiation si l'enfant est déjà scolarisé dans une école extérieure à la commune
☐ En cas de domicile différent des parents, joindre l'annexe 1 fixant la résidence principale de l'enfant en l'absence de jugement d'un Tribunal ou le jugement d'un Tribunal attribuant cette résidence
☐ Dérogation scolaire, si vous ne résidez pas à Valgelon-La Rochette (à demander auprès de votre mairie)

Loi RGPD :

Les données personnelles recueillies via ce formulaire, font l'objet d'un traitement par la commune de Valgelon-La Rochette dans le but de gérer les inscriptions scolaires.
Ces données sont uniquement destinées aux agents de la collectivité en charge du service scolaire.
Ces données sont conservées durant la période de scolarité de votre enfant.
Vous pouvez accéder à ces données, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.
Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le service chargé de l'exercice de ces droits : mairie@valgelon-la-rochette.com
Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Informations générales et procédure pour l'élémentaire

1. Déposer la pré-inscription scolaire AVANT le 1er mars au service scolaire.
Elles seront obligatoirement accompagnées de l'ENSEMBLE des documents sollicités.

2. Le dossier COMPLET sera traité et adressé au directeur de l'école élémentaire La Neuve.

En cas d'absence de radiation scolaire (par refus du directeur de l'école actuelle de l'enfant), ce document pourra être adressé juste avant la fin de l'année scolaire en cours.

3. Une fois la pré-inscription effectuée, la famille prendra rendez-vous FIN JUIN auprès du directeur de l'école élémentaire La Neuve (04 79 25 52 97) afin de visiter l'école et d'être informé des aspect pédagogiques, organisationnels et matériels.

4. En cas de besoin, vous pourrez inscrire votre enfant au service périscolaire (garderies, cantine, études surveillées) AVANT la fin de l'année scolaire en cours.

5. La rentrée scolaire élémentaire de septembre s'effectuera selon le fonctionnement normal, dès 8h15

Service scolaire
4, Place Albert Rey - 73110 Valgelon-La Rochette
Tél : 04 79 25 74 07
E-mail : resa-perisco@valgelon-la-rochette.com
www.valgelon-la-rochette.com

Annexe 1

ATTESTATIONS DE RESIDENCE

(à joindre au dossier si nécessaire)

Attestation sur l'honneur du lieu de résidence de ou des enfants

(A remplir uniquement en cas de divorce ou de séparation sans ou en attente d'un jugement fixant la résidence du ou des enfants)

Je soussigné(e) Mr/Mme (1) : .....

Atteste sur l'honneur que l'adresse de référence pour la scolarité de mon ou mes enfants est celle de mon domicile, situé :

N° : ..... Voie : .....

Bâtiment/Résidence/autre : .....

Code postal : ..... Ville : .....

J'ai bien pris connaissance que cette adresse sera prise en compte pour l'inscription scolaire et, le cas échéant, pour l'inscription périscolaire.

Fait pour service ce que de droit.

Signature

Valgelon-La Rochette le ___/___/___

(1) Rayer la mention inutile

Attestation d'hébergement sur l'honneur

(A remplir uniquement si la famille est hébergée par une autre personne)

Je soussigné(e) Mr/Mme (1) : .....

Atteste sur l'honneur héberger à mon domicile, situé :

N° : ..... Voie : .....

Bâtiment/Résidence/autre : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Mr/Mme (1) : .....

Et ses enfants (noms et prénoms) : .....

Fait pour service ce que de droit.

Valgelon-La Rochette le ___/___/___

Signature de l'hébergeant

Signature de l'hébergé

(1) Rayer la mention inutile

Rappel : Article 441-7 du code pénal « Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
2° de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.
Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende, lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui. »